

## Angolagate: Sulitzer vante son "relationnel dans le monde entier"

PARIS (AFP) - L'écrivain Paul-Loup Sulitzer a tenté mercredi de convaincre le tribunal de l'Angolagate que les quelque 380.000 euros que lui a versés Pierre Falcone n'étaient que la juste rémunération de ses talents de "conseiller et lobbyiste" utilisant son "relationnel dans le monde entier".



© AtlasVista  
L'écrivain Paul-Loup Sulitzer (G), le 9 décembre 2008 à Paris (© AFP/Archives - Franck Fife)

Après les circuits financiers utilisés pour rémunérer le romancier en cash ou sur des comptes suisses, le tribunal correctionnel de Paris s'est intéressé au "travail" qu'il aurait fourni contre les quelque 2,5 MF touchés à la fin des années 90.

Pierre Falcone, accusé de trafic d'armes de guerre vers l'Angola, "est un homme généreux mais il ne m'a pas payé pour mes beaux yeux", assure-t-il d'emblée.

Aux enquêteurs, il avait expliqué que Falcone et son associé Arcadi Gaydamak l'avaient embauché pour s'occuper de la presse, qui commençait à les accuser de trafic d'armes, et plus généralement pour gérer leur image, jusqu'aux conseils d'habillement.

Toujours tiré à quatre épingles, Falcone réfute ce point.

"C'est vrai, reconnaît Sulitzer, M. Gaydamak m'a demandé des conseils vestimentaires mais M. Falcone était parfaitement élégant. Je lui ai même

demandé l'adresse de son tailleur".

"A l'époque, se rappelle-t-il, j'avais vendu 50 millions de livres. Je faisais les unes, mêmes aux Etats-Unis. Ma compétence était véritable".

La preuve, dit-il, alors ministre des Finances, Edouard Balladur l'avait recruté pour être le porte-parole des bons du trésor: "j'étais l'homme sandwich du Trésor et j'ai gagné 500.000 FF pour cela !"

Son travail, explique-t-il, passait surtout par des déjeuners en ville, notamment avec des journalistes, pour déjouer toute campagne contre ses employeurs.

C'est d'ailleurs pour cela, assure Falcone, que l'écrivain venait chercher du cash dans des enveloppes au siège de Brenco, sa société.

- "M. Sulitzer m'avait clairement dit qu'il avait nécessairement besoin d'espèces pour payer ses informateurs", dit-il

- "Vous payiez les gens?", s'étonne le président Jean-Baptiste Parlos.

- "J'ai eu des frais, mais payer les gens, je n'en ai pas mémoire", dit l'écrivain, assurant avoir découvert "un complot vicieux" contre les deux associés. "Si vous saviez, Monsieur le président, la calomnie dans les milieux mondains...", lance-t-il.

- "Concrètement, lui demande le juge, qu'avez-vous réalisé pour M. Falcone?"

- "Pas grand chose, reconnaît-il, je ne lui ai présenté personne. Des journalistes voulaient l'interviewer, je lui disais de ne pas accepter".

- "M. Falcone, étiez-vous satisfait des prestations de M. Sulitzer ?"

- "C'est très difficile de répondre", hasarde l'homme d'affaires après un long silence.

Cet "emploi" s'est en tout cas effectué sans contrat ni facture. "La rémunération était décidée d'un commun accord à la parole d'honneur", affirme Sulitzer.

- "Vous avez aussi pris l'avion, payé par M. Falcone", lui rappelle le président.

- "J'ai pris un avion qui attendait au Bourget. On me dit de prendre l'avion, je le prends", répond l'écrivain qui dit et répète avoir déjà payé pour ces sommes non déclarées, puis qu'il a été condamné en 2005 pour fraude fiscale à 6 mois de prison avec sursis et 10.000 euros d'amende.

En revanche, il insiste pour assurer qu'il ignorait tout du commerce d'armes.

"Pour moi, M. Falcone était un homme d'affaires international. Je ne pensais pas du tout qu'il faisait du trafic d'armes".

Certes, admet-il, il entendait des accusations alors portées contre ses employeurs. "Mais je disais: donnez-moi la preuve ! je n'allais pas écouter tous les ragots".